

POLOGNE

La forte croissance tendancielle a permis une convergence du PIB par habitant par rapport à la moyenne de l'Union européenne. Mais la croissance tendancielle de la productivité s'est ralentie et le taux d'activité – parmi les plus faibles dans la zone de l'OCDE – n'a pas augmenté. Plusieurs réformes ont été entreprises récemment pour améliorer l'incitation au travail, mais il subsiste un certain nombre de faiblesses, en particulier dans les domaines évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Supprimer les obstacles à l'entrepreneuriat

Les formalités administratives pour la création d'entreprise et les coûts de conformité des entreprises existantes sont élevés au regard des autres pays de l'OCDE, ce qui décourage les entrées et nuit à l'efficacité.

Mesures prises : les autorités ont décidé d'adopter des interprétations juridiques contraignantes en matière de législation fiscale sur demande des chefs d'entreprise, ont relevé le seuil de chiffre d'affaires au-dessus duquel un système comptable complet doit être mis en place et ont autorisé les entreprises n'ayant pas de salariés à suspendre temporairement leurs activités tout en les exonérant des cotisations sociales.

Recommandations : rationaliser le régime de licences et d'autorisations, réduire la vulnérabilité des entreprises face aux décisions arbitraires (et souvent contradictoires) des deux principaux organismes de contrôle fiscal en les fusionnant pour créer un seul service, ouvrir un guichet unique pour les créations d'entreprises et accélérer le processus de privatisation.

Réformer le système d'impôts et de transferts

Les incitations à travailler sont médiocres et le taux d'activité est sensiblement inférieur à la moyenne OCDE en raison du niveau élevé des coins fiscaux et des programmes de retraite anticipée.

Mesures prises : le coin fiscal a été abaissé par la réduction des taux de cotisation à la sécurité sociale, la mise en place d'un abattement pour enfants à charge et la simplification et la réduction des taux d'imposition du revenu des personnes physiques dès 2009.

Recommandations : réduire encore le coin fiscal pour les travailleurs à bas revenu avec des allègements ciblés de cotisations sociales et convertir l'abattement pour enfants à charge en crédit d'impôt récupérable tout en abaissant sa valeur pour maintenir son coût budgétaire inchangé. Réduire sensiblement l'accès aux pensions de préretraite, pour les réserver aux personnes dont les conditions de travail entraînent une nette diminution d'espérance de.

Améliorer l'efficacité de l'enseignement

Le taux d'éducation préscolaire est très bas et l'accès varie d'une région à l'autre. Des problèmes d'équité et d'efficacité dans l'allocation des ressources continuent à se poser dans l'enseignement supérieur.

Mesures prises : aucune mesure significative.

Recommandations : améliorer encore la couverture de l'éducation préscolaire gratuite des enfants de 3 à 5 ans, en particulier dans les régions défavorisées et rurales. Instaurer des droits de scolarité pour les étudiants à temps plein dans les établissements publics d'enseignement supérieur, en même temps que des régimes plus généreux de bourses sous conditions de ressources et de prêts étudiants remboursables en fonction des revenus.

Autres grandes priorités

- **Infrastructures de transport.** Afin d'accélérer la réalisation des investissements en infrastructures de transport, réformer la législation des marchés publics en réduisant l'abus des procédures de recours, en simplifiant le régime de délivrance des permis de construire et des études d'impact sur l'environnement, et en accordant une plus grande place aux partenariats public-privé.
- **Politique du logement.** Accroître l'offre de logements en rendant obligatoire la publication des plans de zonage municipaux, créer des comptes bloqués pour protéger les acomptes versés par les acheteurs et modifier en profondeur le fonctionnement du marché locatif par un nouvel assouplissement des contrôles sur les hausses de loyers. Réformer le programme de logements sociaux en offrant une option de rachat aux locataires.

POLOGNE

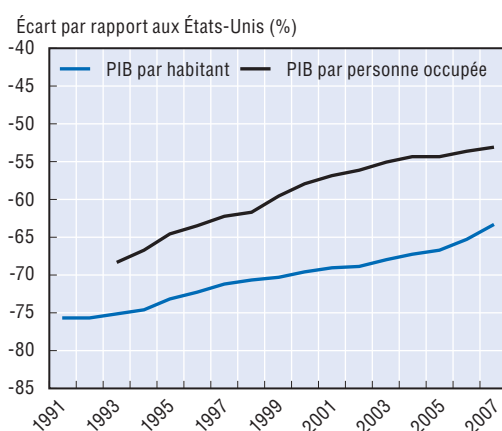
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

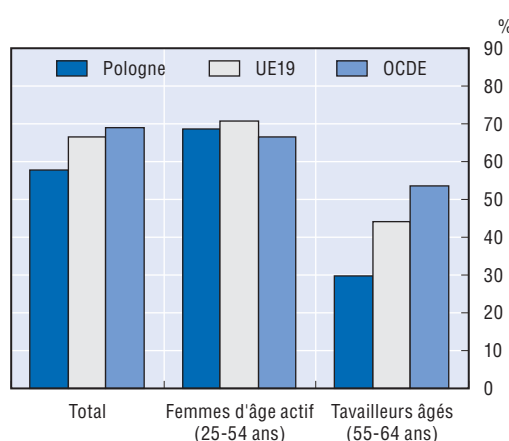
	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	4.0	4.2	3.8
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	-0.4	-1.4	0.5
dont : Taux d'emploi	-0.3	-1.0	0.4
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.2	-0.4	0.1
Productivité du travail	4.5	5.7	3.3
dont : Intensité capitalistique	1.5	2.1	0.9
Productivité multifactorielle	3.0	3.6	2.4

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.

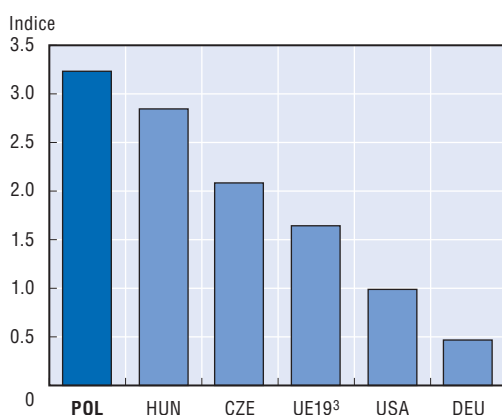
A. Les écarts de PIB par habitant et de productivité continuent de diminuer mais restent toujours importants¹



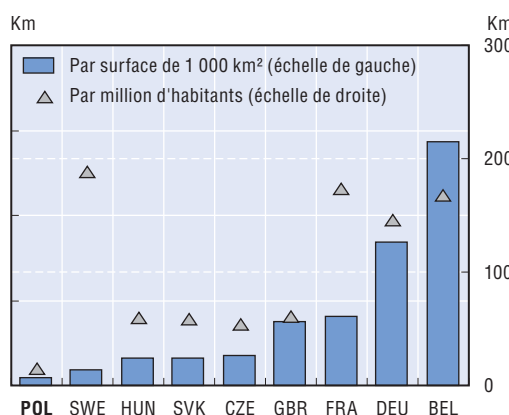
B. Les taux d'emploi sont faibles surtout pour les travailleurs âgés, 2007



C. Les charges administratives qui pèsent sur les créations d'entreprises sont lourdes, 2008²




D. Le réseau autoroutier est insuffisant, 2004



1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
2. L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, du degré de restriction le plus faible au plus élevé.
3. À l'exclusion de la Grèce, de l'Irlande et de la République slovaque.

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux*; graphique B : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active*; graphique C : OCDE, *Base de données sur la réglementation des marchés de produits*; graphique D : Commission européenne (2007), *Base de données « Panorama of Transport and New Chronos »*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/533826616320>